

COMITE SYNDICAL DU 03/02/2026 - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1 Éléments d'analyse de la situation fin 2025

Budget			ADM	GGE	Total	BATx	Tx Cx	Tx Exp	Total BVA	SPANC	Ass Coll	GD	prestations
Régime TVA			TTC	TTC	TTC	HT	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	HT
			SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Report 2024	a		73 850	29 190	103 040	96 920			0	2 460	37 900	3 218 844	121 429
Recettes 2025	b		1 232 966	335 141	1 568 107	1 194 212	2 154 419	3 047 461	5 201 880	632 558	48 822	15 731 731	350 952
Dépenses 2025	c		1 224 000	336 000	1 560 000	1 244 439	624 667	2 773 271	3 397 938	579 909	45 877	15 019 803	320 000
Résultat 2025	d	b-c	8 966	-859	8 107	-50 227	1 529 752	274 190	1 803 942	52 649	2 945	711 928	30 952
Résultat cumulé	e	a+d	82 816	28 331	111 147	46 693	1 529 752	274 190	1 803 942	55 109	40 845	3 930 772	152 381
			SECTION D'INVESTISSEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Report 2024	f		-278 023	6 348	-271 675	68 096	-1 659 984	-9 090	-1 669 074	18 202	-1 697	129 697	
Recettes 2025	g		599 999	17 829	617 828	66 896	2 090 258	-56 783	2 033 475	19 616	23 353	3 496 708	0
Dépenses 2025	h		433 595	19 832	453 427	113 169	2 411 803	511 471	2 923 334	10 384	27 726	3 141 864	0
Résultat 2025	i	g-h	166 404	-2 003	164 401	-46 273	-321 545	-568 254	-889 859	9 232	-4 373	354 844	0
solde cumulé	j	f+i	-111 619	4 345	-107 274	21 823	-1 981 588	-577 344	-2 558 932	27 434	-6 070	484 541	0
TOTAL 2025	k	j+e	-28 803	32 676	3 873	68 519	-451 836	-303 154	-754 990	82 543	34 775	4 415 313	152 381
RAR recettes 2025			90 096		90 096		497 809	0	497 809			185 459	0
RAR Dépenses 2025			43 505	29 148	72 653	2 489	206 601	6 358	212 959	34 746		217 172	0
Solde RAR 2025	l		46 591	-29 148	17 443	-2 489	291 208	-6 358	284 850	-34 746	0	-31 713	0
besoin /excédent de financement	m	j+l	-65 028	-24 803	-89 831	19 334	-1 690 380	-583 702	-2 274 082	-7 312	-6 070	452 828	0
résultat affecté			65 028	24 803	89 831	0	1 529 752	274 190	1 803 942	7 312	6 070	0	0
report fonctionnement			17 788	3 528	21 316	46 693	0	0	0	47 797	34 775	3 930 772	152 381
report investissement	j		-111 619	4 345	-107 274	21 823	-1 981 588	-577 344	-2 558 932	27 434	-6 070	484 541	0

1.1.1 Général

2025 a été, d'un côté, une année de consolidation pour les missions déchets et SPANC, où les organisations nouvelles de 2024 se sont déroulées de manière plus posée en 2025, dans un contexte plutôt stable sans mauvaise surprise, ainsi que sur les missions support (administration et atelier), où les équipes ont été au complet et relativement stabilisées, dans de nouveaux locaux. Et de l'autre côté, l'année a été marquée par un très important travail de réorientation de la mission voirie, mobilisant fortement élus en encadrement, avec dans le même temps un changement de chef de service et un niveau de commande élevé.

La situation financière s'est améliorée sur les services opérationnels ce qui permet de garder un bon niveau global de trésorerie.

1.1.2 Budget principal

2025 a été marquée essentiellement par la quasi fin des travaux (paiements) sur 'extension des bureaux et la remise à niveau du bâtiment existant. Quelques paiements et le solde de la DETR arriveront sur 2026. Globalement, les dépenses ont été bien contenues ce qui a permis de rester un peu en dessous de la prévision pour la participation des autres budgets (-28k€) et de terminer néanmoins l'exercice à l'équilibre

1.1.3 Budgets voirie

Bon niveau d'activité globalement

Carburant et masse salariale maîtrisée mais autres charges parfois dépassées

Mais au final résultat positif sur l'exercice : +210 k€ environ

NB : reste donc environ 235 k€ de déficit budgétaire et 520k€ sur l'emprunt « déficit post covid» de 2021

1.1.4 Budget SPANC

A nouveau en 2025 le budget est excédentaire, permettant de reconstituer une bonne épargne. 2026 pourra démarrer sereinement.

1.1.5 Budget assainissement collectif.

La situation est à excédentaire sur le fonctionnement et déficitaire sur l'investissement. 2026 démarrera avec une situation saine.

1.1.6 Budget gestion des déchets

Le résultat de fonctionnement est largement positif (+712 k€) supérieur au résultat prévu (- 469 k€). Les dépenses de fonctionnement ont été inférieures aux prévisions (91% sur charges courantes – 96% sur salaires) et le résultat est porté par un bon niveau de recettes (100%)

Le niveau d'investissement sur 205 a été très moyen en réalisation (40 %)

L'année 2026 démarrera avec un large excédent de fonctionnement.

1.2 Contexte 2026

Au-delà des évolutions attendues propres à chaque service, quelques éléments de contexte viendront impacter l'ensemble des budgets

Plusieurs évolutions sur le volet social

- Hausse de la cotisation retraite CNRACL (+3 points) et assurance maladie CNRACL = +86k€ sur l'ensemble des budgets
- Participation santé = +5 k€ sur l'ensemble des budgets
- Participation transport = +6 k€ sur l'ensemble des budgets

A effectif identique, la masse salariale évoluera donc d'environ **5 à 6%**

Et il faudra sans doute évaluer si l'enveloppe CIA normale (10 k€) doit être augmentée pour un versement plus large

Le contrat d'assurance dommage aux biens a enfin pu être renouvelé mais dans des conditions très défavorables (+50k€)

Des taux d'emprunts qui se sont stabilisés à des niveaux « moyens » avec peu de visibilité sur leur évolution.

Une inflation stabilisée (+1.5% environ) qui devrait moins peser dans l'évolution des charges. Le choix d'un nouveau fournisseur d'électricité aura assez peu d'impact. Le prix du carburant sera considéré en légère hausse autour de 1.70€/l, soit +9% par rapport au prix moyen 2025(GO)

Les incertitudes nationales et quelques tendances affichées dans les projets de loi de finances, plutôt dans une optique de réduction des dépenses, vont potentiellement impacter négativement les budgets municipaux et donc les ambitions municipales, surtout en année électorale

- Devenir de la DETR ?
- Réduction du périmètre du FCTVA
- Evolution de la DGF ?

Globalement, compte tenu des élections municipales et donc du renouvellement des élus syndicaux, il est proposé que la stratégie pour 2026 soit centrée essentiellement sur la **transition vers un nouveau mandat**

- Mieux informer les futurs délégués, trouver les clés pour une meilleure implication des délégués dans le syndicat
- Faire connaître le syndicat, ses missions, son organisation aux adhérents
- Préparer les nouvelles orientations stratégiques avec la nouvelle équipe d'élus
- Avancer sur les projets déjà engagés, et mise en attente des autres

2. PROJET D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - BUDGET PRINCIPAL

2.1 Affaires générales

2.1.1 Extension des bureaux

Le projet **d'extension des bureaux** est techniquement achevé et quelques écritures sont inscrites en RAR. L'emprunt relais FCTVA a été remboursé et reste donc l'emprunt principal (500k€) déjà en cours de remboursement depuis 2025 et le petit prêt complémentaire, soit une annuité globale de 51 k€ environ (contre 47 k€ en 2025)

Une petite enveloppe pourrait être prévue pour quelques aménagement extérieurs complémentaires (table pic nique + abri) soit environ 5k€

2.1.2 Autres évolutions attendues

Les effectifs devraient peu évoluer et être globalement au complet

- La masse salariale sera donc uniquement impactée par les effets de départs et d'arrivées en 2025 alors que 2025 verra toute le monde présent budgétairement sur toute l'année, soit sans doute autour de +3% / BP 2025

Une enveloppe en fonctionnement pourrait être inscrite pour des opérations de communication vers les adhérents (type journée porte ouverte) : 5 à 10 k€

Et il faudra sans doute aussi prévoir quelques supports de communication pour les futurs délégués.

L'équipe communication sera probablement largement mobilisée sur cette thématique

Il n'y a pas d'investissement important à prévoir, juste un peu de renouvellement informatique éventuel

Le régime d'auto assurance sur le personnel pourrait être poursuivi sans changement, soit 1.5% des salaires bruts (cotisé 2025 = 63k€ - reversé 2025 = 44 k€)

A noter également qu'une partie (8.4%) du droit de retrait acquitté par les communes sortant du syndicat est lié aux emprunts de ce budget et devrait donc y être perçu, soit une recette exceptionnelle de 23k€

La participation aux charges de structure devrait être stable voire en légère baisse

2.2 Atelier

Les effectifs ne devraient pas évoluer et sont au complet donc une masse salariale en hausse de 3 à 5% environ

Des petits travaux sur l'éclairage sont à prévoir pour environ 5k€

Sur le volet investissement sont à prévoir

- L'achat du logiciel de gestion de parc 25k€
- Du petit outillage : 5 à 10 k€
- Un aspirateur de fumées de soudure : 5k€

Compte tenu des reports et des RAR, la participation des autres budgets devrait être stable

Par ailleurs la répartition des frais de l'atelier, établie à 50/50 entre déchets et voirie en 2024 et antérieur, a évolué à 60/40 en 2025. Les données disponibles permettent de répartir ces frais au prorata du temps passé par les agents sur les différents secteurs, soit

- Déchets : 54%
- Voirie : 45%
- SPANC : 1%

3. PROJET D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES BUDGETS ASSAINISSEMENT

3.1 SPANC

L'année 2025 devrait être une année de transition. Après des travaux sur l'organisation et les tarifs, les effectifs ne sont pas dans leur configuration standard avec un technicien manquant (mais qui sera budgété sur 8 mois) et une assistante administrative en renfort temporaire (présente et budgétée sur 9 mois). Les projets de développement sur l'assainissement collectif qui impactaient la masse salariale ne seront pas remis à l'ordre du jour en 2026. La masse salariale est en hausse de 3%

Le budget est redevenu excédentaire. Ce qui dégagera de l'épargne pour un renouvellement de véhicule (35 k€) et un peu d'équipement (5 k€).

Attention en corrélation avec un montant important d'astreintes, il faudra aussi prévoir une enveloppe importante (30 à 50 k€) pour la prise en compte des impayés (annulations et admissions en non-valeur)

3.2 Assainissement collectif

La question d'un éventuel élargissement de la mission sur de nouveaux périmètres pourra éventuellement être reposée au second semestre, mas sans conséquence opérationnelle ou budgétaire en 2026

Sur l'investissement, des travaux de rénovation de la station de Lizières sont prévus. L'objectif est la réfection de la station au-delà d'une simple remise à niveau minimale de l'existant.

L'enveloppe dévolue aux travaux est de 55 k€ HT maximum

La participation de la commune de Lizières est en baisse avec la disparition progressive des emprunts

4. PROJET D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - BUDGET VOIRIE

4.1 Le fonctionnement de la régie

Après deux exercices 2023 & 2024 en déficit, 2025 est en excédent et permet de remonter une partie du déficit passé.

2026 sera le premier exercice mettant en œuvre les orientations décidées en 2025 et cela impactera nettement le budget

- Fin des prestations sauf pour les adhérents et commandes déjà passées. Les recettes du BA Travaux seront donc en nette baisse (chiffres d'affaires attendu environ 630k€)
- Sortie de communes entraînant une baisse de l'activité et le paiement d'un droit de sortie (271 k€ dont 23k€ à reverser au BP)
- Apparition d'une nouvelle contribution finançant directement le syndicat : 286 k€
- Réduction des effectifs liée à la réduction du volume d'activité prévisionnel (environ – 190 k€ sur la masse salariale)
- Nouvelle organisation des équipes

Sur la base de la moyenne des exercices 2022-2024, le prévisionnel d'activité serait de

- Travaux en investissement (y compris cimetières) : 1 367 k€
- Travaux en fonctionnement : 440 k€
- Travaux en prestations : 630 k€
- Travaux en interne : 100 k€

A noter l'effet levier de la contribution forfaitaire 1^{ère} part qui devrait augmenter le volume de travaux en contribution (fct ou ivt) à hauteur de 110 k€ maximum

4.2 Le programme d'investissement voirie et l'endettement

La régie voirie a interrompu son désendettement en lien avec le programme 'd'investissement 2025 (répanduse + tracteur routier) (-150k€) avec un stock de dette au 1^{er} janvier 2026 de 992 k€, mais qui pèse modérément sur les charges avec environ 12 k€ d'intérêts.

La nouvelle orientation donnée au service doit conduire à repartir sur un niveau d'investissement un peu plus levé de manière régulière, c'est-à-dire une enveloppe de 300 à 400k€ chaque année sur plusieurs années. Et en parallèle, les frais de réparation des matériels devront diminuer sensiblement.

La capacité à financer des investissements est fonction

- Du montant des amortissements
- Du FCTVA perçu
- Des emprunts réalisés
- Des emprunts à rembourser
- Montant des amortissements
- Des subventions reçues (DETR)
- Des subventions amorties
- Des cessions avec plus ou moins-values
- Du report des années antérieures
- *Et également du résultat, prévisionnel (023) ou réel*

Si on regarde la perspective 2026, en cumulant BA travaux et BVA, on a

- Des amortissements qui tournent autour de **203+58 = 261 k€**
- Un FCTVA, dépendant les investissements N-1 : **50 k€**
- Des emprunts : **à limiter pour reprendre le désendettement : 50k€ maxi**
- Des subventions : **0 en 2026**
- Des reprises sur subventions : **34k€**
- Une annuité, sachant qu'une partie de la dette étant liée au financement du déficit, il est indispensable de s'obliger à se désendetter de 100k€/an sur 10 ans au minimum, (2022-2031) : **167 k€**
- Un report négatif en investissement d'environ **-281k€** (report IVT BVA + report IVT BA –résultat affecté)

Hors reports, hors emprunt nouveau, et hors résultat on dispose donc de

➤ 261 (amortissements) + 50 (FCTVA) – 34(reprises sur subventions) – 167 (annuité) = **110 k€**

Avec cette enveloppe, les objectifs sont d'investir et rembourser une partie du déficit passé

L'enveloppe est petite, il faudra donc

- Eventuellement se résoudre à emprunter un peu : 50 k€ maxi pour ne pas s'écarter de la trajectoire de désendettement
- Se donner des objectifs de chiffre d'affaires néanmoins atteignables

Sur le volet fonctionnement

- Moyenne 2022/2024 : 420 k€
- Montant 2025 : 560 k€
- Hypothèse envisageable : 500 k€

Sur le volet investissement

- Moyenne 2022/2024 : 1 366 k€
- Montant 2025 : 2 121 k€
- Hypothèse envisageable : 1 700 k€

Sur l'effet levier de la contribution forfaitaire

- Par rapport à la moyenne 2022/2024 : 110 k€
- Beaucoup de communes totalement ou fortement inactives
- Hypothèse envisageable : 25% soit 25 k€

En prestations

- Moyenne 2022/2024 : 631 k€
- Montant 2025 : 763 k€
- Hypothèse envisageable : 680 k€
- Arbitrer entre remonter le déficit et investir. Sur ce point, par cohérence avec la nouvelle orientation fixée pour le service il est proposé une orientation tournée principalement vers les investissements, sans endettement excessif et permettant si possible de remonter un peu du déficit passé. Le niveau d'activité atteint au final permettra d'agir sur el déficit passé qui reste à remonter

orientation	Niveau d'investissement	Montant emprunté	Niveau d'activité réalisé		CA Global envisagé		Déficit remonté
Equilibrée avec emprunt	440	50	Moyen	➔	2 847	➔	-66
			normal	➔	3 000	➔	50
			ambitieux	➔	3 300	➔	115

A noter qu'au 23/01 les commandes en cours représentent

- Volet fonctionnement : 101 k€
- Volet investissement : 203 k€
- Prestations : 119 k€
- Autres services : 35 k€

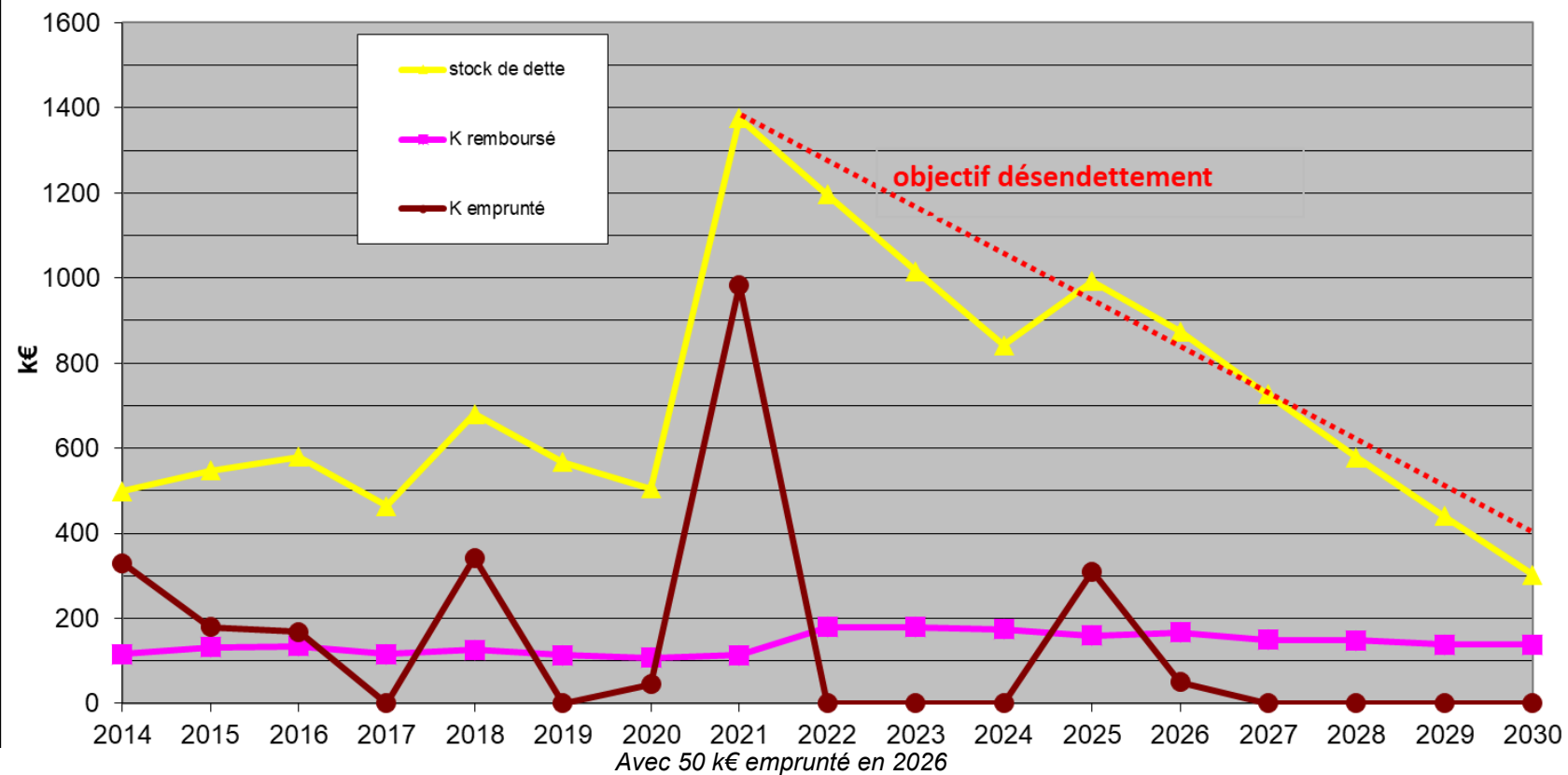
Soit environ 15% du volume d'activité à réaliser

Programme d'investissement **pressenti**

objet	montant HT
grosses réparations sur véhicules	20 000
grosses réparations sur matériels	20 000
2 VL	50 000
fourgon benne	60 000
compacteur mixte	90 000
petit matériel	10 000
mécalac	185 000
panneaux	5 000

A noter que le logiciel de gestion de l'activité cessera d'être maintenu à partir de 2027, et que la question de son remplacement va se poser (valeur d'achat et d'adaptation : 50 k€ HT)

endettement service voirie



5. BUDGET DECHETS

5.1 Contexte et paramètres extérieurs

5.1.1 Rappel

Au 01/01/2026	Evolis 23		
nbre	historique	nouveaux EPCI	global
communes	88	130	218
insee pop municipale	60 607	46 331	106 938
insee pop totale	62 367	47 681	110 048

5.1.2 Principe général

D'une manière générale, l'année 2026 sera consacrée à la poursuite des actions déjà engagées en 2025 voire auparavant.

5.2 Paramètres internes dans le détail des étapes de gestion des déchets :

5.2.1 La prévention

Les actions des 2 PLPDMA seront poursuivies.

Pour les EPCI23 : reconduction des animations scolaires et grand public, complétées par des actions autour du compostage collectif à l'occasion de chaque installation **+43k€**.

Ce sera au tour des établissements producteurs de biodéchets (collèges, maisons de retraite, restaurateurs...) de bénéficier d'accompagnement particulier pour la réduction de leurs déchets **+32k€**

Ces actions de sensibilisation bénéficient de subventions régionales.

L'exploitation des équipements collectifs en régie se calera (fréquence de passage, apport de broyat...) en cours d'année. Si ce mode d'exploitation se confirme, le besoin de **0.5ETP** à cet effet sera pérenne.

Le déploiement du broyage à domicile sur ce territoire sera réfléchi en cours d'année.

Pour le territoire historique, les animateurs travailleront aux mesures possibles **(+20k€)** de réduction/détournement des déchets verts et des encombrants comme prévu dans le PLPDMA historique pour accompagner le scénario de restructuration des déchèteries bâti autour de la réduction de ces 2 flux.

Dans l'hypothèse d'un choix relatif à la limitation du flux DV en déchèterie et des mesures de compensation qui en découlent (développement éventuel des végétries et incitation au broyage à domicile), un nouveau broyeur mobile, subventionné par du Fond Vert, sera peut-être nécessaire.

Une enquête sera lancée auprès des usagers de l'ensemble du territoire pour évaluer l'avancement des pratiques de compostage selon différents critères et améliorer la pertinence des mesures à proposer à l'avenir : **+20k€**.

5.2.2 La précollecte

Retard sur le renouvellement du parc des colonnes à verre à rattraper (cumul sur 3 ans=75 unités)

Provision pour le litige avec le fournisseur des contrôles d'accès des colonnes aériennes 265k€ rattaché à 2025) et qui n'apparaîtra donc pas en 206 : **-265 k€**

Remplacement de 100 tambours avec contrôles d'accès des colonnes aériennes ou abris bacs avec changement de fournisseur afin d'assurer la remontée des données liées aux dépôts en PAV

Colonnes enterrées de Pierrebouurg (8 unités) de 2019 à renouveler

Le test effectué pour la mesure du taux de remplissage avec mode de transmission des données numériques par radio se poursuit pour 6 mois. Cette installation a montré son intérêt pour détecter des situations inhabituelles permettant d'anticiper une collecte si besoin. La question d'équiper l'ensemble des colonnes à verre du territoire pourra se poser en fonction du déploiement des émetteurs/récepteurs décidé ou non au niveau départemental.

5.2.3 La collecte

PàP: Les tournées conçues dans le cadre de l'étude d'optimisation seront mises en place en février 2026.

Ces dernières ont été dimensionnées pour un parc de BOM traditionnelles (fin de la collecte en CL) qui ne sera pas complet en début d'année donc la location d'1 BOM pour 12 mois (+**56 k€** avant la livraison des 4 nouvelles BOM 19t pourra être inscrite au budget

+1 ETP

-45000km **-47k€**

Distribution des calendriers en boîtes aux lettres **+18.3k€**

Nouveau marché de collecte à compter du 01/07/2026 considéré sur un périmètre identique à celui de 2025 pour le budget.

PAV : le nouveau camion grue livré début 2025 offre la possibilité d'une collecte avec un dispositif de crochet pour l'accrochage et le vidage des colonnes plus sécuritaire. Une réflexion sera menée pour organiser la transformation du parc des colonnes à verre progressivement sans désorganiser les tournées.

5.2.4 Le transfert - transport

De la souplesse nécessaire du fait de la démultiplication des exutoires.

5.2.5 Le traitement

(i) Déchets ultimes (OMr et ENC)

Sauf incident technique, la totalité des OMr sera traitée sur la CEDLM à Limoges. Le tarif est en hausse de 4€/t et la TGAP de 1€/t

Après plusieurs années de baisse, il est probable que la quantité d'OMr à traiter pour Evolis 23 historique ait atteint un plancher à **134kg/hab** soit l'équivalent du ratio réel constaté pour 2025.

En revanche, la sensibilisation à la prévention des déchets menée sur les nouveaux EPCI23 permet d'espérer une baisse des tonnages à traiter calculée sur la base de -2kg/hab par rapport à 2025 soit 200kg/hab.

Ces hypothèses conduisent à espérer une stabilité des dépenses pour ce flux.

Contribution aux dépenses du GIP qui va construire l'UVE pour 2029 pour un montant équivalent à 2025 et réparties entre Evolis 23 et les nouveaux EPCI23 selon les mêmes modalités donc fonction du nbre d'habitants.

ENC (enfouissement sur à BELLAC): évolution du tarif (+18€/t) et de la TGAP (+7€/t) « normale » soit +25€/t et donc **+140k€**

Biodéchets : outre le compostage sur l'ensemble du territoire, une expérimentation est en cours sur GUERET pour inciter les professionnels à s'organiser pour sortir ce flux actuellement encore présenté à la collecte avec les OMr malgré leurs obligations réglementaires. Une collecte est prévue en PàP pour les professionnels qui ne peuvent installer de composteurs sur leurs établissements avec évacuation vers une filière de compostage sur plateforme à Limoges. **3.5k€** pour Evolis 23 qui complète celle de l'Agglo et de la ville de GUERET

(ii)Déchets REC

3 centres de tri : celui de l'Entente 87 à Beaune les Mines +7€ /t, celui de l'Entente 36 au Poinçonnet +2€/t, celui de PAPREC à Clermont (63)
Le centre de tri de Beaune les Mines arrive à saturation donc 1000t à trier au Poinçonnet (36) **+36k€** avec un surcoût vraisemblable (au minimum le transport supplémentaire) lors du détournement incontournable pendant les travaux liés à des travaux pour la maîtrise du risque incendie, pour CCCC et SICTOM Chénérailles **+25k€**.

Dans le cadre de la lutte contre les erreurs de tri, une des BOM sera équipée d'un système caméra permettant de détecter automatiquement les erreurs de tri dans la trémie. Le test est prévu sur une période de 6 mois +9k€.

En ce qui concerne les soutiens CITEO pour les REC, le taux de recyclage seuil pour une obtenir une majoration liée à la performance maximale (50%) est relevé et sera difficilement atteignable (87% en 2026) niveau historiquement jamais atteint : **-50k€**

Hormis pour les bouteilles en plastique, les cours des matériaux étaient plutôt bas fin 2025. On peut parier pour une reprise en 2026 générant un peu plus de recettes **+45k€**

(iii)Déchets de bois B

Dans l'attente des conditions de reprise dans le cadre de la REP PMCB, pas de changement= prestations de broyage puis destination principale vers une cimenterie

(iv)Déchets d'ameublement (DEA)

Pas de changement et comme en 2025, les soutiens financiers sont conditionnés à un taux de recyclage matière (53%) et de valorisation min (92%) des flux dans lesquels se trouve une fraction de meubles récupérés (ferraille, bois et ENC). Ce taux n'est pas atteint car le flux bois est destiné à la valorisation énergétique (et non matière) et les ENC sont dirigés vers l'enfouissement.

(v)Produits et matériaux de construction et du bâtiment (PMCB)

Suite à la refonte de la REP, contractualisation prévue sur toutes les déchèteries pour les flux et selon les modalités suivantes à partir du 2ième semestre:

Pour année	1	mode	Cout évité transport	Coût évité traitement	soutien possible	Coût sup transport	Coût sup traitement	Gain possible
Amiante		financière			22k€			22k€
Plâtre		opérationnelle	30k€	15k€	17k€			62k€

L'opérationnalité du plâtre permettra de dégager un peu de temps de transport éventuellement à redéployer.

Pour les inertes 3 scénarios sont possibles :

scénario	Pour 1 année		Coût transport	Coût traitement	soutien possible	R-D
1	Inertes sans valorisation= actuel	financière	25k€	14k€	14k€	-25k€
2	Inertes avec 50% valorisation ttes dcht	financière	27k€	40k€	68k€	1k€
3	Inertes avec 60% valorisation dcht sans ISDI	financière	15k€	30k€	53k€	1k€

Pour les inertes, le gain dépend du taux de valorisation finalement possible.

Pour le scénario 2 un taux de valorisation d'au moins 50% doit être atteint pour que l'opération soit rentable celui-ci doit atteindre 60% pour le scénario 3.

Cette possibilité doit être vérifiée sur une courte durée avant d'être engagée sur le long terme faudra donc lancer une consultation pour la reprise des inertes en vue d'une valorisation.

(vi)Déchets verts :

Effectué en régie pour les DV Evolis 23 historique, des 2 EPCI de collecte (CCCC et SICTOM) comme en 2025

2026 sera mise à profit pour tester cette possibilité aussi pour les DV de CGS

Renouvellement du « gros » broyeur de DV à prévoir, sauf à décider de faire appel à des prestations lorsque celui-ci sera HS.

(vii)Déchets Diffus Spécifiques:

Un nouveau marché est à lancer permettant d'espérer quelques gains: **-20k€**

(viii)Autres déchets de déchèterie:

Suite au test effectué sur la déchèterie de DUN le P, la collecte séparée des Articles de Sport et de Loisirs usagés sera mise en place sur l'ensemble des autres déchèteries : **+5k€**

Un test sera effectué pour la collecte séparée des Jeux Jouets sur la déchèterie de NOTH avec une généralisation possible sur les autres déchèteries en fin d'année.

5.2.6 La « relations usagers » et la communication

Toujours beaucoup de travail à produire dans le cadre du déploiement des actions des PLPDMA et pour accompagner la mise en place des REP (ASL, ABJ/JJ, flux de PMCB opérationnels)

5.2.7 Impact sur les ressources humaines

+ 1ETP à la collecte en lien avec la nouvelle organisation des tournées

1 titularisation au compostage

Il est prévu le tuilage sur au moins 3 mois du responsable d'activité du pôle filières dont le départ en retraite est annoncé pour tout début 2027

Le poste de « référent professionnels » est désormais rattaché à l'équipe prévention, en cohérence avec la redevance spéciale devenue incitative depuis 2024

L'intégration de 3 agents voirie sur des postes mixtes (voirie+ collecte) modifie la répartition entre titulaires et contractuels mais sans impact sur la masse salariale globale

5.2.8 Contributions EPCI 23

Dans l'attente d'une analyse plus fine, l'écart entre recettes et dépenses sur le périmètre des nouveaux EPCI reste positif et permettra de conserver le montant global de contributions

5.2.9 Eléments financiers

Les amortissements devraient être en baisse (-245 k€) de même que les frais financiers (-15k€) et le capital remboursé (-35k€)

Les subventions amorties sont elles aussi en baisse de 10k€

5.3 Conclusion

5.3.1 Sur le fonctionnement

L'ensemble des écarts calculés sur les bases décrites ci-dessus permet de prévoir au final :

Dépenses: = **+66 k€**

Recettes : **+151k€** (aides Région, évolution des cours de matériaux, nouvelles REP)

Soit : D-R= - 85 k€

Synthèse (tendance)

dépenses fonctionnement 2025	15 020
dépenses nouvelles identifiées 2026	+66
Evolution masse salariale, hors évolution de services (+5%)	+180
Participation atelier + AG	+100
hausse générale des postes 011 non étudiés (2.0%)	+169
Participation GIP 2026 – identique 2025	+0
Amortissements et frais financiers	-245
total	15 290
recettes 2025	15 732
recettes nouvelles 2026	+151
Subventions amorties	-10
recettes TEOM effet bases (+0.8%)	+60
recettes TEOM effet part variable	-20
Evolution contributions	-
total	15 913
résultat attendu	+623
report 2025	3 931
résultat cumulé attendu	4 554

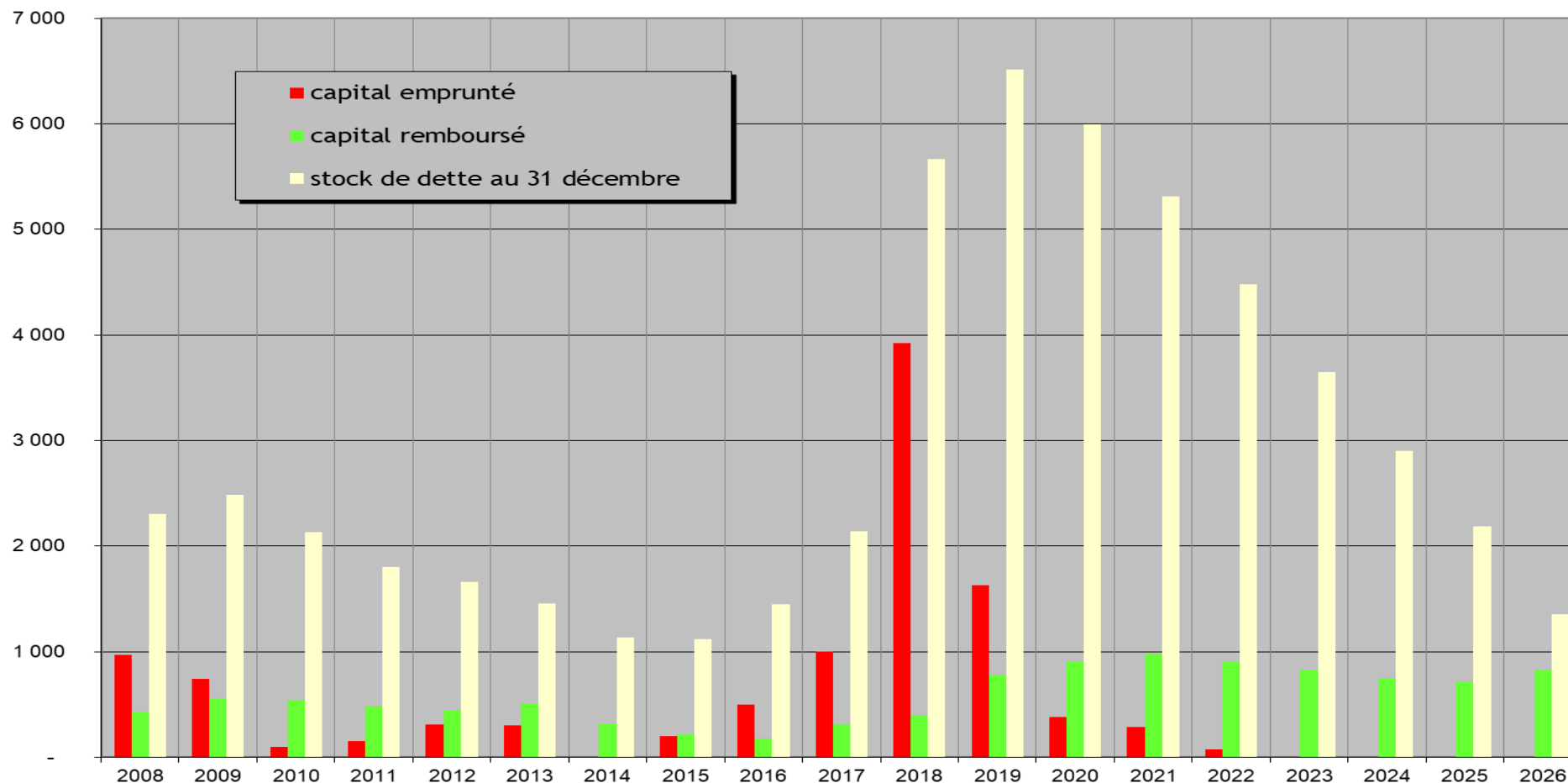
Attention, une partie de ce résultat appartient au volet « traitement » en lien avec la contribution des EPCI 23

5.3.2 Investissement et endettement

ratio	2007	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
recettes fonctionnement	6 404	8 503	9 747	11 753	11 793	12 279	16 236	15 732	15 913
annuité (K+i)	417	258	977	1 042	958	893	807	787	737
ratio (maxi 15 à 20%)	6,5%	3,0%	10,0%	8,9%	8,1%	7,3%	5,0%	5,0%	4,6%
endettement	1 828	1 136	6 515	5 996	5 310	4 482	3 651	2 901	2 186
population	60 000	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000	110 000	110 000	110 000
ratio (guide 1000€)	30,47	17,48	100,23	92,25	81,69	68,95	33,19	26,37	19,87
endettement	1 828	1 136	6 567	5 996	5 310	4 482	3 651	2 901	2 186
Epargne brute	1 009	1 872	896	2 381	3 183	3 888	5 416	5 388	5 776
durée (moyenne 6/7 ans)	1,81	0,61	7,33	2,52	1,67	1,15	0,67	0,54	0,38
endettement	1 828	1 136	6 515	5 996	5 310	4 482	3 651	2 901	2 186
frais financiers	60	42	74	66	55	62	57	72	57
cout de la dette (à comparer aux taux du moment)	3,28%	3,70%	1,14%	1,10%	1,04%	1,38%	1,56%	2,48%	2,61%
Epargne brute	1 009	1 872	896	2 381	3 183	3 888	5 416	5 388	5 776
annuité (K)	357	216	903	976	903	831	750	715	680
épargne nette	652	1 656	- 7	1 405	2 280	3 057	4 666	4 673	5 096

La situation s'est encore améliorée et reste très confortable. Mais au vu des perspectives à moyen terme (investissements importants en déchèterie, renouvellement des BOM.), il semble indispensable de conserver de l'épargne en fonctionnement car le développement du projet d'UVE de Limoges va a priori générer des charges de fonctionnement supplémentaires au rythme suivant

- 2026 : 225 k€
- 2027 : 1 M€
- 2028 : 1M€



Le service a continué de se désendetter et dispose encore d'une capacité d'investissement hors subventions et hors résultat prévisionnel de : épargne brute 5 388+ solde d'investissement 484 – capital à rembourser 680 = 5 192 k€ environ

Si on tient compte des subventions attribuées et du FCTVA (0 +390 k€), du solde des RAR (-32 k€), la capacité d'investissements nouveaux, hors emprunt, serait de 5 550 k€. Avec le résultat espéré de 623 k€ (cf. ci-dessus), cette capacité passe 6 173 k€

Les investissements 2025 n'ont été réalisés que pour environ 40% mais c'était prévu pour partie avec la volonté de conserver de l'épargne

Le programme 2026 est d'ores et déjà évalué à **4 500 k€**.

Des projets avaient été écartés : modification de l'accès PL à NOTH et d'autres vont émerger, notamment autour de la restructuration du réseau des déchèteries...

Principaux besoins nouveaux repérés pour 4 500 k€:

prévention	1 broyeur pour broyage à domicile	31
Précollecte	Colonnes à verre à renouveler	140
Précollecte	Colonnes enterrées à renouveler	75
Précollecte	Contrôles d'accès	216
Précollecte	VL incivilités à renouveler (remplacement V62)	30
collecte	travaux nouveau site LA SOUT	1 058
collecte	Polybenne grue à renouveler	312
collecte	4 BOM 19t (chassis+caissons)	1 090
transport	Polybenne + remorque (renouvellement prévu en 2025 non attribué)	240
transport	Tracteur FMA (remplacement C90ou91)	104
exploitation	chargeur site	135
exploitation	Aire de lavage (suite préconisations CST)	200
broyage	Broyeur DV	650
exploitation	Reprise de chaussées site de Noth Reprise parking Cdtri, borne recharge VE	140
	Divers petits équipements, réparations, informatique etc.	A chiffrer
	TOTAL arrondi à	4 500

5.3.3 Proposition / débat

Compte tenu du bon résultat 2025 (3 931 k€ de report) et des perspectives correctes sur 2026, Il n'y aura probablement aucune difficulté à équilibrer le fonctionnement et le résultat sur l'exercice attendu sera positif (+ 670 k€).

<i>résultat attendu</i>	623
<i>report 2025</i>	3 931
résultat cumulé attendu	4 554

<i>Investissement 2026</i>	<i>4 500</i>
<i>sub amorties</i>	<i>83</i>
<i>capital remboursé</i>	<i>680</i>
<i>RAR 2025 (solde)</i>	<i>32</i>
Total dépenses lvt	5 295
<i>FCTVA</i>	<i>390</i>
<i>Subventions</i>	<i>0</i>
<i>amortissements</i>	<i>1 305</i>
<i>report 2025</i>	<i>485</i>
<i>Résultat affecté</i>	<i>-</i>
Total recettes lvt	2 180

Soit
5295-2180 = 3 115 k€ à prélever sur le résultat pour les investissements 2026
Reste alors 1 439 k€ disponible

Cependant

- Les besoins à venir en investissement sont importants, notamment en lien avec le programme de restructuration des déchèteries (1 déchèterie= 1M€min)
- Et les perspectives en fonctionnement incitent aussi à la prudence avec les dépenses à venir liées à l'arrivée de la nouvelle UVE de Limoges de l'Entente (2 à 4 M€ pour l'UVE sur la période 2025-2030)

	2026	2027	2028	2029
Participation à LM ou au GIP – k€	225	999	999	1 350

Incitent à **garder de l'épargne**, ce qui signifie

- D'être plus large sur les dépenses de fonctionnement en prévision (pas en réalisation) – (majoration des différents postes)
- D'être plus large sur les dépenses d'investissement en prévision (pas en réalisation)